Discours d'inauguration de la Halle aux Toiles rénovée

Par le sénateur-maire d'Alençon, Alain Lambert

le mercredi 7 avril 1994

Monsieur le préfet, représenté par Monsieur Ronsin, secrétaire-général de la Préfecture,
Yves Deniaud, député de l'Orne,
Gérard Burel, président du Conseil général,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,

Je voudrais rendre hommage à l'élu pilote de ce projet, Roger Bassière, maire-adjoint chargé des travaux.

Je saluerai les talents conjugués des architectes, le Cabinet Wilmotte et le Cabinet Chave ; des entreprises, des services de la ville et saluer l'autre pilote, Guy Peignier, directeur des Services techniques, pour la rénovation de ce remarquable édifice qui a traversé l'histoire d'Alençon de ces deux derniers siècles.

La Halle aux Toiles, son histoire

Sa construction fut décidée en 1825 par le maire de l'époque, Chesneau de la Drouerie. Un emprunt public de 60 000 francs sera lancé à partir de 1828. Il témoigne de la volonté de mobiliser la population autour d'un projet important pour la ville.

La pose de la première pierre eut un retentissement national puisque la Duchesse d'Angoulême vint en personne à Alençon, le 7 septembre 1827. Les travaux seront lents et l'inauguration n'eut lieu qu'en 1832. Elle se fit sans aucune cérémonie avec, semble-t-il, la simple ouverture de ses portes aux marchands.

Et pourtant ces lieux accompagneront le développement de l'industrie du drap, alors à son apogée. Ils marqueront une volonté et une ambition, celles de servir le développement économique de la ville, "de faire fleurir le commerce et les arts utiles" pour reprendre l'expression du maire.

Cette volonté et cette ambition furent en partie déçues :

la qualité de la construction laissa très vite à désirer. Très tôt, le plafond menaça ruine tant la charpente était légère et les travaux se succéderont, nombreux, tout au long du siècle.
le déclin de l'industrie de la toile s'amorça rapidement, victime du progrès technique -le tissage mécanique -et de la concurrence d'autres pays et d'autres tissus - notamment le coton.

La décadence de la halle s'accentue dans la seconde moitié du siècle. Les recettes des droits de place sont en diminution rapide. La halle se transforme progressivement à partir de 1870, en salle de bal et de conférences. La ville hésite, ne sachant que faire du bâtiment. Le projet d'abattre la halle pour la remplacer par

un bâtiment neuf est étudié et finalement repoussé.

Après bien des hésitations, la ville donnera finalement son accord en 1899 à sa transformation en Salle des Fêtes. Cette décision décidera du destin de cette halle jusqu'à nos jours.

L'opportunité de sa réhabilitation

Faut-il investir dans le patrimoine en période de crise ? Les choix de réhabilitation sont souvent subis, dictés par les circonstances. La libération d'une partie de la Halle (la cantine) créait une opportunité qui s'ajoutaient à bien des urgences et des nécessités. Notamment l'impérieuse nécessité de revoir le gros oeuvre, de conforter et de consolider les fondations et la charpente, d'adapter l'édifice aux normes de sécurité et mettre les installations électriques et de chauffage en conformité.

Ces travaux nécessaires pour éviter les reprises auront ainsi représenté à eux seuls près de la moitié des dépenses engagées pour ces travaux (soit environ 6 millions de Francs).

-La nécessité de préservation du patrimoine est une exigence fondamentale que porte dans ses choix la ville d'Alençon; un devoir de mettre en valeur la mémoire de la cité.

-Ville chef-lieu, Alençon se doit d'être dotée d'un équipement susceptible d'accueillir les entreprises, les institutions et les associations dont elle abrite le siège et qui, faute d'une salle de cette taille ainsi équipée, désertaient la ville et donc d'offrir une salle de 300 places, un espace de restauration moderne et une autre salle de 200 places.

-le devoir de rendre à cet édifice sa noblesse première, de le rénover et de l'aménager.

Les travaux auront duré une année, de mars 93 à mars 94 et coûté 12 millions de francs dont 9 ont été réalisés par des entreprises locales. Remarquer l'engagement financier de 1 000 000 francs du Conseil général.

-souligner la polyvalence des lieux qui accueilleront mini-congrès séminaires, colloques, repas, bals, fêtes ou banquets et seront ouverts à tous, même aux personnes handicapées,
-saluer la modernité des installations - vidéo, éclairage
-louer le choix de la sobriété et de la pureté des lignes, dans un subtil mélange des contraintes du passé et de l'esthétique contemporaine.

L'étage et le sous-sol offrent désormais des surfaces facilement aménageables.

Un outil au service du développement

La halle ainsi rénovée retrouve sa vocation première, servir la renommée de la ville, élargir la qualité et la variété des services essentiels à son développement.

Au travers de cette halle, la ville entend également soutenir le dynamisme de l'hôtellerie et du commerce local, et au delà de tout le commerce au coeur même de la cité. Se donner des airs de capitale, d'être ambitieuses et audacieuses est une obligation pour toutes les villes moyennes aujourd'hui placées dans un univers de concurrence.

La halle participait, à son origine, d'une vraie ambition, celle de conforter une industrie locale pleine de promesses. Construire pour l'avenir constitue toujours un pari et peut-être aussi un risque - même s'il est mesuré et réfléchi. Mais aussi un acte de foi dans l'avenir. Seule la confiance en nous-mêmes nous aidera à surmonter les difficultés et à aller de l'avant.

Sortir de la crise est affaire de volonté. C'est d'abord un état d'esprit. Si nous n'y prenons garde, la crise devient, en effet, vite une habitude, une culture ou même un comportement.

Ces lieux sont nés d'une volonté commune des élus et de la population, celle d'investir dans un meilleur avenir. Je forme le voeu qu'ils nous inspirent la même confiance renouvelée en notre avenir.

Je souhaite que les Alençonnais puissent découvrir ce lieu ouvert à leur intention. Une journée "portes ouvertes" leur est proposée l'après-midi de samedi.

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon